

## **Orientation, formation, emploi : le plan d'actions de la Région Nouvelle-Aquitaine**

*Les politiques d'orientation, de formation et d'emploi de la Région Nouvelle-Aquitaine doivent s'employer à relever les défis de l'accès à la formation et à l'emploi, de la qualification, de l'équité territoriale et de l'anticipation des métiers et des compétences.*

*A cette fin, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté le 26 juin 2017, un plan d'actions comportant 4 axes.*



### **Donner une priorité à l'orientation à chaque étape de la vie professionnelle**

La Région Nouvelle-Aquitaine entend réunir les conditions de choix éclairés pour chacun, assurer pour tous une fluidité des parcours de formation et d'emploi et favoriser les transitions professionnelles.

Le nouveau Carif-Oref aura un rôle à jouer dans les processus d'orientation en élaborant et diffusant des informations sur les métiers et leurs conditions d'exercice.

**Une offre de service lisible** sera déployée avec l'appui de celui-ci et de l'Onisep pour favoriser la découverte et la promotion des métiers. Une plateforme numérique complétera l'offre d'un nouveau réseau de lieux d'accueil partenariaux qui proposera dans les territoires, à tous les publics (jeunes, parents, actifs, demandeurs d'emploi), un ensemble d'animations et de ressources pour l'orientation et l'emploi. Les entreprises y seront aidées pour comprendre l'offre de formation et formuler leurs besoins de compétences.

La Région proposera une ingénierie de projets autour de manifestations, forums locaux et salons, avec, en particulier, un événement post bac sur chaque ville universitaire et un événement post 3ème par département. Un dispositif itinérant de découverte exploration/ métiers pourrait sillonner les villages et proposer ce service sur demande.

La Région veut **développer les liens entre les entreprises et les acteurs de l'orientation** et du CEP, pour améliorer la connaissance des métiers, des secteurs professionnels, des formations et des enjeux économiques.

Le Rectorat et la Région impliqueront les entreprises dans le processus d'orientation en formation initiale. Ils proposeront une bourse de stages et des expérimentations en faveur des jeunes en fin de 2nde, mais aussi des enseignants et chefs d'établissement. Ils favoriseront la lutte contre l'échec scolaire.

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) sera renforcé dans les territoires grâce en particulier à des actions d'échanges et de professionnalisation entre les opérateurs.

Le Carif-Oref portera un programme de professionnalisation destiné à l'ensemble des acteurs de l'orientation.

Concernant le **rapprochement des demandeurs d'emploi et des employeurs**, un ensemble d'actions innovantes seront mises en œuvre par la Région et Pôle emploi (Lab, Job dating formation, service numérique de l'emploi...). Des expérimentations de mobilité internationale seront proposées (Tremplin 1er emploi...).



### **Transformer le modèle de formation pour permettre à tous de gagner un niveau de qualification**

L'offre de formation professionnelle continue sera revisitée avec une **offre collective** adaptée aux besoins, combinant des actions structurantes et des réponses aux besoins conjoncturels, garantissant le socle de compétences de base pour tous et son adaptation tout au long de la vie.

Un dispositif d'aides individuelles par abondement du CPF sera généralisé pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent obtenir des qualifications non proposées dans l'offre collective ou réalisées dans une zone éloignée de leur domicile.

Le process de prescription sera adapté au nouveau contexte régional et national. La Région expérimentera la possibilité pour les demandeurs d'emploi de s'inscrire directement aux informations collectives organisées par les organismes de formation, en laissant la possibilité à ces derniers de les retenir en lien étroit avec les prescripteurs.

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagnera les **plans de formation des entreprises** et leurs démarches de GPEC.

Elle soutiendra par ailleurs **l'innovation pédagogique** avec la création d'un nouveau fonds qui permettra de développer les formations à distance, de faciliter toutes formes d'acquisition de compétences, d'appréhender de nouvelles méthodes pédagogiques.

Elle souhaite développer des pôles d'excellence de formation. Elle favorisera la mutualisation des plateaux techniques des lycées professionnels, des CFA et des organismes de formation, la mixité des parcours ainsi que l'esprit entrepreneurial.



### **Adapter les politiques à la réalité des territoires**

La Région mobilisera ses compétences au service du développement des territoires, avec des mesures spécifiques dans les territoires les plus vulnérables : soutien renforcé aux initiatives locales, soutiens différenciés aux structures locales intervenant auprès des demandeurs d'emploi.

Des expérimentations pourront être conduites, telles que la conception sur mesure de formations qualifiantes délocalisées, l'extension du dispositif « Chantier Formation Qualification Nouvelle Chance » et la promotion de la culture technique et scientifique dans les lycées et autres espaces soutenus par la Région...

Les territoires bénéficieront de l'appui et de l'expertise des équipes territorialisées de la Région. Des Comités de territoire pourraient devenir le lieu privilégié de construction et de préparation des projets locaux de développement de l'emploi et du capital humain. Leur animation régionale sera assurée par une «Conférence régionale des métiers», qui essaimera les expériences et les bonnes pratiques professionnelles.

L'ensemble de ces démarches doivent permettre de multiplier, avec Pôle emploi, les actions ciblées dans les territoires.



### **Disposer d'outils de prospective pour préparer l'avenir**

Les outils de prospective sur les métiers et les qualifications doivent être harmonisés et davantage partagés entre la Région et ses partenaires, pour préparer la programmation des formations, mieux anticiper les mutations économiques et technologiques, améliorer la fluidité du marché du travail, mais aussi pour suivre l'impact des actions réalisées.

Le nouveau Carif-Oref y contribuera.

La mobilisation des branches professionnelles sera renouvelée avec une nouvelle forme de contractualisation pour traiter l'ensemble des enjeux qui concernent une filière : évolution des besoins en compétences et adaptation des cartes de formations, orientation et attractivité des métiers...

La Région généralisera une politique de GPEC à l'échelle régionale et déclinée dans les territoires et les entreprises, y compris les plus petites.

---

*Ce plan d'actions fixe un cap pour embarquer partenaires et opérateurs dans une ambition partagée. Une première étape de concertation (menée au sein du Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle - CREFOP) conduit à l'adoption de la stratégie coordonnée entre l'Etat et la Région en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle (SCEOFP).*

*La concertation se poursuit pour la construction du Contrat de Plan Régional de Développement de l'Orientation et de la Formation Professionnelle (CPRDFOP) qui vise à effectuer l'analyse des besoins en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et à organiser la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes au regard des territoires.*